

**RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS**  
*concernant l'octroi d'un crédit permettant le financement d'actions destinées  
à la valorisation de l'attribution du prix Wakker et autres projets phares*

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### **PREAMBULE**

L'année 2009 se révèle comme particulièrement intense sur le plan des événements, de nature diverse, touchant à un titre ou un autre la Ville d'Yverdon-les-Bains et sa région.

Parmi ceux-là, nous intéresse aujourd'hui, en particulier, la reconnaissance du travail accompli cette dernière décennie en matière d'aménagement des espaces publics et de mise en valeur du patrimoine public, au travers de l'attribution du célèbre prix Wakker, le 13 janvier dernier, par Patrimoine Suisse. Un deuxième événement, lié au rejet du projet de construction du futur Musée cantonal des Beaux-Arts sur les rives de Lausanne, touche à la résolution que votre Conseil a votée pour encourager les autorités à mettre tout en œuvre pour son accueil sur le sol de notre cité. Finalement, le troisième concerne l'organisation des Journées du patrimoine, en septembre prochain, autour de la thématique « Au fil de l'Eau ».

Il y a là une opportunité unique de rebondir sur trois situations en rapport avec l'architecture et l'urbanisme, pour qu'elles se fassent en quelque sorte écho, au travers d'une série d'actions festives et médiatiques. Pour cela, il faudra consentir quelques moyens financiers, raison pour laquelle nous sollicitons votre Conseil.

### **CONCEPTS**

Le programme événementiel et la stratégie de communication liée à cet ensemble s'articulent en quatre temps qui ouvriront à l'été et se clôtureront au début de l'automne, faisant de la saison estivale, une saison unique en son genre :

- phase 1, cérémonie de remise du Prix Wakker – 27 juin 2009
- phase 2, université d'été, autour du projet de musée des Beaux-Arts – juillet à sept.
- phase 3, tourisme estival agrémenté de parcours spéciaux
- phase 4, Journées du Patrimoine – 12 et 13 septembre

## LES FESTIVITES DU PRIX WAKKER

Patrimoine Suisse justifie l'attribution du prix à notre ville de la manière suivante :

*« Patrimoine Suisse met Yverdon-les-Bains à l'honneur en lui décernant le prix Wakker 2009. La ville du bout du Lac de Neuchâtel reçoit le prix de cette année pour la manière dont elle gère son espace public, la collaboration exemplaire qu'elle entretient avec les communes avoisinantes et la volonté manifeste d'aménagement de ses autorités communales. La remise officielle du prix aura lieu le 27 juin 2009 dans le cadre d'une fête publique.*

*Yverdon-les-Bains a déjà attiré l'attention par le renouvellement de sa Place de la Gare à l'occasion d'Expo02. Puis, la ville a entamé une réflexion sur la revalorisation de la voie d'accès au lac à partir du centre-ville, la qualité de la zone des rives ayant été redécouverte durant l'Exposition nationale. La revalorisation qu'on prévoit de réaliser rétablira un lien entre le cœur de la vieille ville et le bord de l'eau, dont il est séparé par une zone industrielle. Le projet qui tend à renforcer l'axe qui longe le Canal Oriental est convaincant de ce point de vue. Un premier résultat réussi est celui du Parc des Rives au bord du lac, inauguré en 2008 (...).*

*La vieille ville, traitée avec grand soin, n'est pas transformée en musée mais vivante et authentique. De discrètes interventions telles que la revalorisation de la Place de l'Ancienne-Poste et des projets ambitieux comme la salle Jules Verne, récemment inaugurée dans la Maison d'Ailleurs – un «Musée de la science-fiction, de l'utopie et des voyages extraordinaires» aménagé dans deux bâtiments historiques reliés par une passerelle contemporaine – témoignent du traitement respectueux réservé au patrimoine bâti.*

*A une plus vaste échelle, le programme d'agglomération « aggroY » (en collaboration avec l'Office fédéral du développement territorial ARE) promeut l'urbanisation et la mobilité dans un rayon de neuf communes au total. Apparaissent clairement ici, les effets de la planification active et de la volonté d'aménagement des autorités communales, qui se sont données pour objectif de renforcer l'identité d'Yverdon-les-Bains en tant que deuxième ville du canton. La situation initiale est idéale pour cela, et les projets envisagés orientés dans la bonne direction.*

*Le prix Wakker rend hommage à l'acquis, mais veut aussi renforcer la conscience du potentiel existant et mettre en évidence l'importance des efforts entamés. Après St-Prex (en 1973) et Montreux (en 1990), Yverdon-les-Bains est la troisième commune du canton de Vaud gratifiée du Prix Wakker ».*

Une telle légitimation du travail accompli et des projets en cours, avec le soutien des financements que le Conseil communal a accepté d'octroyer aux autorités de la ville, plus particulièrement au fil de cette dernière décennie, mérite que l'on s'y arrête. Le prix Wakker conforte les orientations prises, renforce l'identité architecturale et urbaine tout en offrant un rayonnement médiatique inaccoutumé<sup>1</sup>, notamment outre Sarine.

Il est de tradition pour les villes honorées, en concertation avec le Comité de Patrimoine Suisse, d'organiser une journée festive dont les contours peuvent différer. Yverdon-les-Bains non seulement ne faillira pas aux usages mais veut marquer durablement les esprits, en y associant d'autres initiatives. Le samedi 27 juin, la fête sera belle. Il ne s'agit pas seulement de viser un public averti de spécialistes et de sommités, mais de toucher la population ainsi que les acteurs du monde politique, économique, culturel et associatif.

<sup>1</sup> Revue de presse à disposition des présidents de groupe du Conseil communal

Grande fête à Yverdon-les-Bains, moment de plaisir et de convivialité pour la population et les visiteurs venus découvrir les richesses contemporaines et historiques de la cité !

Le programme se déclinera comme suit :

Agenda	Temps forts	Précisions	Coût estimatif
10h	Assemblée de Patrimoine Suisse (100 à 150 personnes)		
12h	Repas de Patrimoine Suisse	Boissons offertes par la Ville	Fr. 2'000.-
14h	Visites guidées pour tous	- soit une balade en bateau solaire de la Thièle à la grande Cariçaie ; - soit une visite guidée parcours « Wakker professionnel».	
16h30	Partie officielle sur la Place Pestalozzi	- Accueil du Syndic, M. R. Jaquier ; - Remise du prix de Patrimoine Suisse par M. de Teschtermann (Président de la section vaudoise de Patrimoine Suisse) et M. Biéler (Président de Patrimoine Suisse) ; - M. Treyvaud, stratégies de développement urbain de la Ville ; - Remerciements et mot de la fin de M. Jaquier.	
17h15	Apéritif offert sur la place Pestalozzi ou le Château pour les invités et la population. (selon la météo)		Fr. 5'000.-
19h	Musique et fêtes sur la Place	Orchestres, animations et frais de montage.  Subventionnements des repas par la Ville (Fr. 5.- par repas, estimation 300 personnes).	Fr. 20'000.-  Fr. 1'500.-
<b>Promotion de l'événement</b>		- Diffusion de la brochure communale, sous forme de mailings et invitations ciblées ;  - Diffusion de la brochure éditée en collaboration avec Patrimoine Suisse dans tous ses canaux ainsi que dans les Offices de Tourisme ;  - Annonces et affichages.	Fr. 2'000.-  Fr. 15'000.-  Fr. 5'000.-

## CREATION D'UNE UNIVERSITE D'ETE

La Municipalité a confirmé la candidature de la Ville à l'accueil du futur musée cantonal des Beaux-Arts, persuadée des atouts que son projet présente: d'une part, le lieu d'implantation imaginé, sur le domaine public, à l'interface de la ville nouvelle et du centre historique, dans le prolongement du Casino et de l'Office du Tourisme, à deux pas de la place de la Gare. D'autre part, le périmètre choisi, au cœur de réflexions et d'études de valorisation approfondies, en cours de développement dans cadre du projet d'agglomération.

La combinaison de ces deux facteurs offrirait une intégration totale pour le Musée cantonal, une vitrine architecturale sans pareille, dans un espace urbain l'exaltant, tandis que la cité y trouverait un rayonnement artistique innovant et contemporain.

Il s'agit donc aujourd'hui d'apporter d'autres arguments au dossier requis par le Canton.

Dans cet esprit, nous souhaitons développer une véritable plateforme de réflexions et de communication sur les contours que pourraient prendre une telle structure au 21<sup>ème</sup> siècle. Nous nous proposons donc d'organiser un certain nombre de rencontres académiques qui constitueraient un apport technique, urbanistique et muséographique mettant en valeur des concepts actuels qui apporterait à ce nouveau projet un cadre performant et innovant.

La première de ces rencontres académiques prendra la forme d'une université d'été sur sol yverdonnois, sur le thème : « *Un musée des Beaux-Arts en 2010 – Utopie et réalité* ».

Il s'agit de faire travailler ensemble des équipes pluridisciplinaires en provenance des Hautes écoles universitaires et spécialisées (HEU et HES) suisses et étrangères, reconnues en particulier sur le plan de l'architecture et de l'urbanisme. Ils seront chargés d'intégrer dans leurs travaux des concepts techniques (matériaux du futur, nouvelles technologies de l'information, énergies..). Pour cette année la muséographie sera introduite dans ce processus. Un prix, remis par la Ville, récompensera la meilleure des équipes et une exposition des résultats sera organisée à l'attention du public.

Agenda	Temps forts	Précisions	Coût estimatif
26 juin	Débat : « un Musée des Beaux-Arts au 21 <sup>ème</sup> siècle ? Invitation de deux conservateurs de Musées européens.	Organisation Espace Jules Verne	Fr 5'000.-
Juillet à septembre	Université d'été	<u>Partenaires académiques :</u> - pilotage institutionnel – HES-SO - pilotage académique – UNINE-IHAM - entité d'accueil - Heig-vd - participants (liste non exhaustive) Ecole hôtelière de Lausanne, EPFL, HES-SO, - partenaires académiques italiens (Turin, Bologne, Milan)	Fr 90'000.-

		<u>Lieux de travail :</u> - Espace Jules Verne (recherches) - Bâtiments scolaires (journée) - Stand place Pestalozzi « espace de réflexions publiques » (soirée)	
12 septembre	Présentation des projets sous forme d'exposition et remise du Prix de la Ville		

### PARCOURS TOURISTIQUES « PRIX WAKKER »

Il s'agit ici d'initier une démarche originale qui retrace, au travers de parcours touristiques particuliers, les éléments forts qui ont permis à la Ville d'obtenir la distinction du prix Wakker. La saison touristique estivale offre une belle opportunité pour créer des visites thématiques.

Agenda	Temps forts	Précisions	Coût estimatif
	Pour les touristes et la population, 1 parcours « Classique », guidé ou visite libre, selon la brochure de l'OTTY (à compléter avec de l'architecture contemporaine).	Gratuit les mardis et samedis.	Fr 20'000.-
	Pour les Tour Opérateurs et les groupes, 1 parcours « Wakker », guidé.	Payant	
	Pour les professionnels et invités d'autres villes, 1 parcours « Wakker professionnel », guidé selon la brochure Wakker.	Gratuit	
	Pour tous, parcours des fontaines, à pied ou à vélo, visite libre, selon le guide du journal Bonjour.	Gratuit	
	Diverses balades à vélo organisées par Agenda 21		
En soirée	- Projection de films courts-métrage et de films d'archive de la Ville sur la Place Pestalozzi en compléments des Festiv'été - Présentations ponctuelles sur la place Pestalozzi des travaux en cours des étudiants.		Fr 35'000.-

## JOURNEES DU PATRIMOINE

Les journées du Patrimoine ont lieu tous les ans lors d'un week-end de septembre. Lancées en 1984 par l'ancien ministre français Jack Lang, elles sont dotées d'un statut européen (initiative du Conseil de l'Europe). La Suisse y participe depuis 1994, chaque ville étant libre d'organiser des événements particuliers à leur occasion.

Associées à un thème européen, les Journées du Patrimoine permettent de découvrir des édifices souvent inaccessibles au public et des événements spéciaux auxquels se joignent nos musées.

Cette année, le thème choisi, « Au fil de l'Eau », s'adapte fort opportunément à la Ville d'Yverdon-les-Bains, tant dans le développement historique de son territoire, que dans les projets de valorisation de ses canaux.

Agenda	Temps forts	Précisions	Coût estimatif
12 et 13 septembre thème « Au fil de l'Eau »	3 sites ouverts au public		Fr 1'500.-
	- Château et Musée d'Yverdon-les-Bains		
	- Maison d'Ailleurs		
	- Petit Globe avec le montage de films en boucle		
	Exposition des travaux des étudiants		Fr 7'000.-
	7 parcours guidés ou visite libre, à pied, vélo ou bateau		Fr 15'000.-
	- Parcours « Jardins du centre ville » guidé, particulièrement la rue du Four, commenté par MM de Raemy et Dupasquier ;		
	- Parcours « Bateau solaire » commenté, de la Thièle à la Grande Cariçaie (à noter que ProNatura fêtera son centenaire à Champ-Pittet le 13 septembre) ;		
	- Parcours « Fontaines à vélo » commenté par M. Sordi, le fontainier de SEY ;		
	- Parcours « Anciennes sources à vélo », guidé ;		
	- parcours « Thermalisme » guidé (Bain, Centre Thermal, Source) dispensé par l'OTTY ;		
	- Parcours « Wakker » en deux déclinaisons, selon la brochure Wakker ; pour tout public : guide OTTY avec commentaires liés à l'eau, pour les professionnels : commentaire d'un collaborateur Urbat ou B&W ;		
	- parcours « Classique » guidé ou visite libre, selon la brochure de l'OTTY.		
	Animations (ouvertes à tous et gratuites)		Fr 15'000.-
	- Animation pour les familles et les enfants		
	- Diffusion de petits films d'archives, communaux ou privés au Petit Globe et sur la Place Pestalozzi		
	- Soirée d'astronomie au Petit Globe		
	Annonces et promotion de la manifestation		Fr 20'000.-

**Tableau récapitulatif des coûts**

<b>Etapes</b>	<b>Coûts</b>
Etape 1 : prix WAKKER	<b>Fr 50'500.-</b>
Etape 2 : université d'été	<b>Fr 95'000.-</b>
Etape 3 : Parcours touristiques	<b>Fr 55'000.-</b>
Etape 4 : journées du patrimoine	<b>Fr 58'500.-</b>
Divers et imprévus	<b>Fr 30'000.-</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>Fr 289'000.-</b>

Nous tenons à signaler que les investigations menées auprès des autres villes lauréates, attestent d'un niveau d'investissement similaire. La Ville de Delémont a obtenu le prix Wakker en 2006. A l'époque, le législatif de cette Ville avait octroyé un crédit de fr. 235'000.- destiné à mettre en œuvre des mesures de communication et de promotion en vue de valoriser l'image de Delémont.

Le 6 septembre 2007, le Conseil communal de Delémont concluait que : « le bilan des diverses manifestations mises sur pied à l'occasion de la remise du prix Wakker est positif et s'inscrit dans un effort de rendre la ville attractive... » Il fut également souligné « ....la délégation du Conseil communal (...) a pu se rendre compte de la notoriété du prix Wakker et du nombre de personnes qui le rattachent à Delémont. »

Par ailleurs, « le Conseil communal constatait que les mesures de communication mises en place dans la foulée du prix Wakker ont atteint leurs objectifs. Ils ont eu certes une durée limitée mais l'impact est bien réel ».

Du côté touristique, le bureau d'accueil de Delémont de Jura Tourisme constatait que les nuitées hôtelières avait sensiblement augmenté durant l'année du Prix Wakker passant de 22'490 nuitées en 2005 à 26'451 en 2006.

**CONCLUSION**

L'ensemble des actions qui vient de vous être proposé a un quadruple objectif :

- valoriser l'image d'Yverdon-les-Bains afin d'augmenter l'attention positive du public sur la ville et la positionner durablement et avantageusement sur la "carte" de la Suisse profitant ainsi des retombées économiques qui peuvent en découler ;
- créer un "effet de surprise" autour d'Yverdon-les-Bains en surprenant favorablement les visiteurs, mais aussi les habitants de la ville ;
- augmenter le nombre de visiteurs à Yverdon-les-Bains (de façon sensible et immédiate en 2009, puis de façon durable au cours des années suivantes) ;
- dans sa stratégie de positionnement (Yverdon-les-Bains, plateforme de rencontres et d'échanges dans le domaine de la promotion des sciences et des technologies), se placer comme véritable lieu de réflexion au niveau cantonal sur les contours du projet futur Musée cantonal des Beaux-Arts.

Nous vous invitons donc à soutenir la Municipalité en ce sens, en lui donnant les moyens d'associer les Yverdonnois et l'ensemble de la Suisse à l'honneur qui vient de lui être fait, au travers de l'attribution de prix WAKKER.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS  
sur proposition de la Municipalité,  
entendu le rapport de sa Commission, et  
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

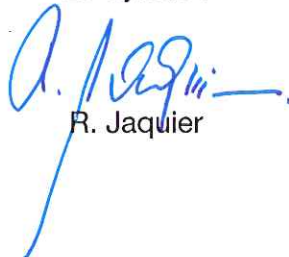
Article 1 : La Municipalité est autorisée à célébrer le prix WAKKER par l'organisation d'un programme en quatre temps : festivités du 27 juin, université d'été, parcours « Wakker » et journées du Patrimoine ;

Article 2 : Un crédit d'investissement de fr. 289'000.- lui est accordé à cet effet ;

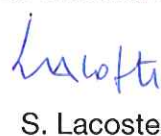
Article 3 : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte no 2103 : « Valorisation du prix WAKKER » et amortie en 2 ans au plus.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

  
R. Jaquier

La Secrétaire :

  
S. Lacoste

Délégué de la Municipalité : Monsieur Paul-Arthur Treyvaud